



Paris, le 18 septembre 2018

Plan santé :

Pour les petites villes, des mesures positives mais insuffisantes face à l'enjeu de la désertification médicale

L'Association des Petites Villes de France que préside Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime, maire honoraire de Canteleu, a pris connaissance, avec grand intérêt, des 54 mesures annoncées par le Président de la République et le Gouvernement ce mardi 18 septembre dans le cadre de la « Stratégie de transformation du système de santé ».

Si certaines mesures vont dans le bon sens, les élus des petites villes estiment que cette réforme constitue **un rendez-vous manqué** pour la lutte contre la désertification médicale.

La suppression du numerus clausus est une mesure positive mais qui ne commencera à porter ses fruits que dans une quinzaine d'années. Or, il y a **urgence à agir** : le nombre de médecins généralistes exerçant en libéral continue à diminuer, près d'un praticien sur deux est presque à la retraite et les inégalités en matière d'accès aux soins ne cessent de se creuser.

L'annonce faite de l'embauche de **400 médecins généralistes** dans les déserts médicaux ne peut qu'être saluée. Mais ce chiffre doit être contrasté à celui des **4 000 assistants médicaux** prévus par ce même plan pour accompagner et faciliter le travail des médecins.

Si le Gouvernement prévoit de mobiliser 400 millions d'euros supplémentaires à travers le relèvement de l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam), **il avance bien trop timidement sur la question de la réforme des modalités de financement de l'hôpital**. La réforme de la tarification à l'activité (T2A) est en effet une question urgente pour les hôpitaux de taille petite et moyenne qui perçoivent trop peu de financements en raison d'un faible nombre d'actes médicaux.

Ces mêmes petites et moyennes structures font l'objet d'innombrables projets de restructuration. La Ministre de la Santé s'est engagée à ce qu'il n'y ait « aucune fermeture d'hôpital de proximité ». Mais en parallèle, le Gouvernement prévoit une **réorganisation des services de proximité**, ce qui pourrait se traduire par la **fermeture d'un certain nombre de services essentiels** pour les habitants des territoires concernés (urgences, maternités, etc.).



Par ailleurs, l'accent mis ces dernières années sur la coordination entre professionnels et le parcours des soins, alliant médecine de ville et prise en charge hospitalière, **ne doit pas occulter la question fondamentale de l'accès aux soins**. Car en réalité ces questions sont intimement liées. Le manque de généralistes libéraux dans les territoires périphériques provoque l'engorgement des services d'urgences dans les grandes villes. La présence ou non d'établissements hospitaliers joue également un rôle essentiel en matière d'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. Les généralistes seront en effet moins enclins à s'installer sur un territoire sans la présence de certains services hospitaliers.

Sur la question de l'installation des médecins, **le Gouvernement a encore une fois fait le choix de l'incitation plutôt que de la régulation**. Les élus locaux en paient le prix. Depuis des années, la démultiplication des aides directes ou indirectes coûte extrêmement cher au contribuable et profite souvent à des médecins déjà installés, parfois dans la commune voisine. Cette **course au rabais** ne fait que **renforcer les inégalités et la concurrence entre les territoires**.

Face au constat de l'insuccès des mesures purement incitatives, **l'APVF appelle le Gouvernement à explorer la piste de la régulation** : plusieurs types de mécanismes, temporaires ou non, permettraient en effet d'assurer **une présence minimum de médecins généralistes** dans les déserts médicaux.

L'APVF continuera à prendre toute sa part dans les débats en cours et publiera prochainement **une contribution écrite** listant une série de **propositions de « bon sens » sur la question de l'égal accès aux soins**.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 arobert@apvf.asso.fr

Atte OKSANEN, Chargé de mission - 06 30 26 23 95 aoksanen@apvf.asso.fr

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - www.apvf.asso.fr